

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
5 mars 2026
(articles L.2121-25 du CGCT)

Approbation du procès-verbal 11 février 2026 à l'unanimité

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Vote du conseil municipal
009-2026	Reprise anticipée et affectation des résultats de l'exercice 2025	Approbation à l'unanimité
010-2026	Fixation des taux d'impôts directs locaux pour l'année 2026	Approbation à l'unanimité
011-2026	Approbation de la fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57 : budget principal 2026	Approbation à l'unanimité
012-2026	Présentation et vote du Budget Primitif (BP) pour l'année 2026	Approbation à l'unanimité
013-2026	Achat de la parcelle cadastrée section ZY numéro 226	Approbation à l'unanimité
014-2026	Attribution d'une subvention à l'Association AR REDADEG DI DA DI	Approbation à l'unanimité

A titre informatif (ne faisant pas l'objet d'un vote)

Délégations consenties par le conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Résumé : Monsieur Le Maire a effectué les dépenses ci-dessous depuis le dernier conseil municipal :

- ▶ SAS MIROITERIE 4M – rénovation Halle Ouverte : 1.890,00 € TTC + 2.191,20 € TTC,
- ▶ SAS DIRECT SIGNALETIQUE – panneaux signalisation : 304,92 € TTC,
- ▶ SARL APELEC – travaux électriques bibliothèque – 10.405,00 € TTC,
- ▶ SAS FRANS BONHOMME - buses – 764,81 € TTC,
- ▶ SAS ASI – registres sécurité – 148,32 € TTC.

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.